

ECOLE LOUIS ET FERNANDE LEROY

1, rue de la mairie

59143 NIEURLET

Compte rendu du conseil d'école

Mardi 30 juin 2020 à 16H45

Membres présents:

Monsieur VERBEKE	Maire
Madame LEFEBVRE	Directrice
Madame RENARD-VEROVE	Enseignante
Madame LECOESTER	Enseignante
Madame FELIX	Représentante des parents d'élèves
Madame BELLEVAL	Représentante des parents d'élèves
Madame SPETER	Adjointe au maire
Madame MOREL	DDEN

Membres excusés:

Madame DEPERSIN	Inspectrice de l'Éducation Nationale
Madame REVEL	Représentante des parents d'élèves

Les points suivants, inscrits à l'ordre du jour, ont été successivement abordés :

- 1- Point COVID
- 2- Présentation des comptes
- 3- Prévision pour l'année 2020-2021
- 4- Demandes de travaux estivaux

1- Point COVID

Jeudi 12 mars 2020, le président de la République Emmanuel Macron a annoncé la fermeture, dès lundi et jusqu'à "nouvel ordre", des écoles, des collèges, des lycées et des universités du pays.

En apprenant cette nouvelle, nous nous sommes, mes collègues et moi, rapidement organisées et nous avons distribué, dès le lendemain, aux enfants, tout le matériel, les manuels, cahiers et photocopies dont ils auraient besoin pour finir la période.

Nous avons obtenu l'ensemble des adresses mails des familles et pu commencer dès le lundi 16 mars l'organisation des classes à distance.

Nous avons pu garder contact avec l'ensemble des familles. Les travaux de classe ont circulé virtuellement et quotidiennement entre les élèves et leur enseignante. Aucune famille n'a été signalée comme « décrocheuse ».

La ligne téléphonique de l'école a été transférée sur le téléphone portable de Mme Lefebvre afin que les familles puissent toujours joindre l'école.

Je tenais ici, à remercier l'ensemble des parents ainsi que mes collègues. Ce travail d'équipe a permis de mettre en place une continuité pédagogique au service de nos élèves, nous avons ainsi pu continuer le programme scolaire sans prendre de retard.

Je tenais aussi à mettre à l'honneur, tout particulièrement, Mme Belleval, qui a distribué, chaque semaine, les photocopies dans les boîtes aux lettres des familles qui n'avaient pas d'outils informatiques adaptés.

Pour information, durant cette période, notre école n'a pas accueilli d'enfants de public prioritaire.

Nous nous sommes ensuite tous réunis le jeudi 30 avril, l'objectif de ce conseil d'école exceptionnel était de garantir des conditions de santé et de sécurité grâce à un protocole sanitaire strict, qui a conditionné l'ouverture de l'école. C'est dans ce cadre que s'est défini l'accueil progressif des élèves selon des principes nationaux mais avec une grande souplesse dans la mise en œuvre. Cela a déterminé une situation pédagogique inédite.

Ce travail d'équipe a permis une réouverture efficace de notre école. Je vous remercie tous, encore une fois, Mme Morel pour son soutien et son investissement, Monsieur le Maire et Mme Speter pour nous avoir mis à disposition, avec une telle rapidité, le personnel municipal dont nous avons besoin pour pouvoir ouvrir en toute sécurité. Merci aussi à Kathy, Contance, Marie et Magalie, qui ont accepté ces changements et leurs nouvelles responsabilités avec le sourire. Je tenais aussi à remercier les employés municipaux qui ont préparé notre école pour la réouverture.

A partir du lundi 11 mai, nous avons accueilli : 15 élèves en maternelle : 10 en classe avec Mme Renard et Gaétanne (AESH), 5 avec Kathy et Magalie (lundi et mardi) ou Kathy et Constance (jeudi/ vendredi) dans le dortoir dans le cadre des 2S2C , 11 élèves de CP-CE1 avec Mme Lecoester 19 élèves de CE2-CM1-CM2 : 15 en classe avec Mme Lefebvre et 4 avec Aurore (AESH) dans la salle du bout dans le cadre des 2S2C. Nous sommes fières de pouvoir dire que nous avons été dans les premiers à pouvoir accueillir un si grand nombre d'élèves.

Sans cette cohésion, nous n'aurions pu gérer cette crise avec autant de succès et professionnalisme. Je vous en remercie.

2. Présentation des comptes OCCE

**COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉS ET
COMPTE-RENDU FINANCIER STATUTAIRES
du 1er septembre 2019 au 31 août 2020**

Année scolaire 2019 / 2020

**À retourner à l'OCCE du Nord
avant le 30/09/2020
En garder une copie en archives !**

École ou établissement : Louis et Fernande Leroy
 Adresse : 1 rue de la mairie
 CP : 59143 Ville : Nieurlet
 Courriel : ce.0591931d@ac-lille.fr
 Téléphone : 03 21 88 07 91

Office Central de la
Coopération à l'École



Coopérons dès l'École

FÉDÉRATION NATIONALE

N° d'affiliation à l'OCCE : 1605

Compte financier
ouvert par l'Association Départementale OCCE
pour la coopérative ou le foyer

Compte bancaire n° 00010160501
Crédit Mutuel Nord Europe
Agence de Douai Centre
 92 rue de Paris—59500 DOUAI

Partie réservée à l'OCCE

Date de réception : ___/___/2020

Observations :

Commission de contrôle des comptes de la coopérative ou du foyer OCCE
(composition et attributions en page 4)

Date de la réunion : 26/06/2020 Lieu : école

Contrôle des comptes de la coopérative du foyer coopératif pour 3 classes ou clubs

La commission donne quitus de la gestion de la coopérative au **mandataire suivant** :

M. / Mme : LeFebvre Celine

Observations éventuelles de la commission :

Cachet de l'école ou de l'établissement

Ecole Louis et Fernande LEROY
 1, rue de la Mairie
 59143 Nieurlet
 03 21 88 07 91

Vérificateurs aux comptes :

Nom	Prénom	Qualité (parent, enseignant non mandataire, autre)	Signature*
Renard	Mélanie	Enseignante	
SAFFROY	Aurore	AESH	

Mandataire 2019/2020 :

M. / Mme : LeFebvre
 Prénom : Céline

Signature*

* **Attention!** Les signatures ci-dessus valident **tous les comptes et tableaux** présentés de la page 1 à la page 4 de ce document.

Les documents à joindre obligatoirement sont indiqués dans les tableaux en pages 3 et 4.

Tous les documents (cahiers, sauvegardes informatiques, pièces justificatives, extraits de comptes, chèquiers utilisés,...) doivent être **obligatoirement** conservés en archives, dans l'établissement scolaire, **pendant 10 ans**.

Composition et attributions de la commission de contrôle des comptes de la coopérative ou du foyer OCCE

La réunion de la commission de contrôle des comptes est obligatoire, statutaire. Elle est composée de 2 à 4 personnes non mandataires (dont au moins un parent d'élève non enseignant dans l'école). La signature de ces personnes engage leur responsabilité.

Elle se réunit avant le 30 septembre qui suit la clôture des comptes (ou avant le départ en retraite ou la mutation du mandataire).

Elle se fait présenter:

- le cahier de comptabilité (gestion manuscrite) ou le grand-livre des comptes (gestion informatisée)
- les cahiers de coopératives de classes (s'il y a lieu)
- le compte-rendu financier (page 3)
- le registre d'inventaire des biens achetés par la coopérative ou le foyer depuis sa création
- l'ensemble des pièces justificatives (factures, notes, tickets, fiches de recettes, bordereaux, reçus,...)
- tous les relevés bancaires de l'exercice comptable
- les carnets de chèques utilisés
- la caisse en espèces (cf. arrêté en page 3)
- le registre des délibérations du conseil de coopérative ou de club.

La commission procède par sondage à la vérification de différentes pièces comptables. En aucun cas, elle ne prédispose de l'utilisation des fonds et des biens, elle a obligation de discrétion et de réserve par rapport aux documents qu'elle étudie, et elle présente son rapport en Assemblée Générale, en Conseil de Coopérative, en Conseil d'Ecole ou en Conseil d'Administration.

Détails et justification des subventions enregistrées en compte 7410

Les subventions de l'état, des collectivités locales ou territoriales, doivent être enregistrées et justifiées par des notifications d'attribution ou, à défaut, par des copies d'extraits de compte bancaire.

La coopérative a reçu une ou plusieurs subventions : OUI NON

Si OUI, détail des subventions reçues:

Origine de la subvention	Montant	Date de versement	Destination de la subvention	Reliquat non dépensé au 31 août 2020

Le mandataire (Rappel des engagements pris par signature auprès de l'Association Départementale OCCE)

- Il est le représentant local agréé par le Conseil d'Administration Départemental de l'OCCE.
- Son mandat est valable du 1er septembre au 31 août suivant.
- Il est garant, à tous les niveaux, du bon fonctionnement de la coopérative ou du foyer coopératif.
- Il est responsable de la diffusion des informations reçues de l'OCCE, du paiement des cotisations à l'Association Départementale OCCE, de l'envoi des comptes rendus statutaires, selon le calendrier fixé par l'OCCE (voir l'article 15 des statuts des Associations Départementales).
- Il est également responsable de la tenue des registres obligatoires (cahiers de délibérations, cahier d'inventaire des biens acquis).
- Il doit fournir le détail des subventions reçues (Etat, collectivités locales, territoriales).
- Il doit impérativement vérifier qu'un contrat d'assurance a bien été souscrit, notamment par la biais de son Association Départementale, pour les activités et les biens éventuels de la coopérative.
- Il ne peut ni ouvrir un compte d'épargne ou de placement pour sa coopérative, ni prendre d'engagement financier (contrat, locations) sans l'aval du Conseil d'Administration de l'OCCE.
- N'ayant pas la personnalité juridique, il ne peut ni embaucher, ni rémunérer du personnel.
- Le Conseil d'Administration de l'Association Départementale dispose d'un droit permanent de vérification.
- En cas de départ à la retraite ou de mutation, le mandataire ne doit pas quitter son poste sans être à jour de ses obligations statutaires vis-à-vis de l'OCCE. Il doit indiquer ci-dessous le lieu précis de stockage des documents de la coopérative (carnets de chèques, caisse en espèces, délibérations, registres, cahier d'inventaire, archives, sauvegardes,...) :

coffre du bureau
boîte à archive dans le bureau

Compte-rendu d'activités de la coopérative scolaire

La coopérative scolaire est un regroupement d'élèves (ou étudiants) et d'adultes (membres de l'équipe éducative) qui décident de mettre en œuvre un projet éducatif s'appuyant sur la pratique de la vie associative et coopérative, dans le respect des valeurs de l'OCCE.

Ce compte-rendu est un élément statutaire, donc **obligatoire**, de la vie de la coopérative. Il doit être rempli par le mandataire, en concertation avec ses collègues et les élèves, avant le 4 juillet 2020. Il est indispensable à l'association départementale pour rendre compte de son activité et de celle des coopératives qui lui sont affiliées.

Il donne un aperçu des possibilités qu'offre la coopérative ainsi qu'un regard précis sur vos pratiques !

Complétez le tableau en cochant la case pour OUI ou en indiquant un nombre, selon les items

A. VIE COOPÉRATIVE		
A.1. Des conseils de coopérative ont-ils eu lieu ? si oui, à quelle fréquence ?		
A.1.a Conseil de coopérative de classe (nombre dans l'année)	<input type="checkbox"/> 0	(1)
A.1.b Conseil de coopérative d'école ou d'établissement (nombre dans l'année)	<input type="checkbox"/> 1	(2)
A.2. Si les conseils de coopérative n'ont pas eu lieu, pour quelle(s) raison(s) ?		
A.2.a Manque de temps	<input checked="" type="checkbox"/>	(3)
A.2.b Manque d'intérêt pour cette instance	<input type="checkbox"/>	(4)
A.2.c Absence de formation	<input type="checkbox"/>	(5)
A.2.d Manque de soutien dans l'établissement	<input type="checkbox"/>	(6)
A.2.e Autre	<input type="checkbox"/>	(7)
A.3. Gardez-vous des traces des réunions de conseil de coopérative ?		
A.3.a Traces écrites	<input checked="" type="checkbox"/>	(8)
A.3.b Enregistrements audio	<input type="checkbox"/>	(9)
A.3.c Captations vidéo	<input type="checkbox"/>	(10)
A.4. Un lien régulier sur support papier ou numérique pour informer de l'état des projets et actions, des finances a-t-il été réalisé ?		
	<input type="checkbox"/>	(11)
A.5. Si oui, par qui a-t-il été produit ?		
A.5.a Les élèves	<input type="checkbox"/>	(12)
A.5.b Les enseignant·e·s	<input checked="" type="checkbox"/>	(13)
A.6. Les projets coopératifs se sont plutôt situés dans les domaines suivants :		
A.6.a Culture artistique et littéraire	<input checked="" type="checkbox"/>	(14)
A.6.b Lire et écrire	<input type="checkbox"/>	(15)
A.6.c Culture scientifique	<input type="checkbox"/>	(16)
A.6.d Éducation citoyenne (O/N)	<input type="checkbox"/>	(17)
A.6.e Autre (à préciser)	<input type="checkbox"/>	(18)
A.7. Les élèves ont-ils été associés à la gestion comptable de la coopérative ?		
	<input type="checkbox"/>	(19)
A.8. Si les élèves n'ont pas été associés à la gestion comptable de la coopérative, pour quelle(s) raison(s) ?		
A.8.a Manque de temps	<input checked="" type="checkbox"/>	(20)
A.8.b Manque de formation	<input type="checkbox"/>	(21)
A.8.c Autre	<input type="checkbox"/>	(22)
B. RÔLE DU MANDATAIRE		
B.1. A combien estimez-vous le nombre d'heures passées à la gestion de votre coopérative scolaire ?		
	<input type="checkbox"/> 6	(23)
B.2. Dans quels domaines avez-vous eu recours aux services de l'OCCE ?		
B.2.a Formation	<input type="checkbox"/>	(24)
B.2.b Actions nationales : Théâ, École en poésie, Bals en Liance, Éco/coop, Étamine, Droits de l'Enfant...	<input type="checkbox"/>	(25)
B.2.c Actions départementales et/ou régionales	<input type="checkbox"/>	(26)
B.2.d Accompagnement de projets	<input type="checkbox"/>	(27)
B.2.e Prêt de ressources	<input type="checkbox"/>	(28)
B.2.f Trousse à projets	<input type="checkbox"/>	(29)
B.2.g Fonctionnement comptable et juridique, assurance	<input type="checkbox"/>	(30)
B.2.h Autre	<input type="checkbox"/>	(31)
B.3. Combien de fois avez-vous présenté les projets, les bilans, le budget en Conseil d'École ou d'Établissement ?		
	<input type="checkbox"/> 2	(32)
B.4. Idées, commentaires, suggestions :		
		(33)

Compte de Fonctionnement Général du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020

<u>CHARGES</u>			<u>PRODUITS</u>		
60700008	Achats de produits pour cessions	0,	70700008	Vente de produits pour cessions	0,
61681008	Assurances versées pour la coopérative	20,50	70800008	Produits des activités éducatives	349,90
61810008	Charges des activités éducatives	835,44	74100008	Subventions État et/ou collectivités (3)	0,
62810008	Cotisations versées à l'OCCE	127,10	74200008	Autres subventions (associations...)	0,
65000008	Autres charges courantes	0,	75000008	Autres produits courants	0,
67000008	Charges exceptionnelles	0,	75600008	Participation volontaires des familles	572,00
68000008	Achat de biens durables	31,20	76700008	Intérêts perçus (mutualisation)	0,
			77000008	Produits exceptionnels	0,

TOTAL DES CHARGES (A) 1014,24
 TOTAL DES PRODUITS (B) 921,90
 Résultat de l'exercice 2019/2020 (B-A) (+/-) -92,34

Bilan simplifié au 31 août 2020

<u>ACTIF</u>			<u>PASSIF</u>		
<i>Solde des comptes au 31/08/2020</i>					
512	Banque (1)	749,80	110	Report à nouveau au 01/09/2019	852,58
514	Banque Postale (1)	0,	égal à l'actif passif au 31 août 2019		
530	Caisse en espèces (2)	10,44		Résultat de l'exercice 2019/2020	-92,34
TOTAL de l'actif 760,24			TOTAL du passif 760,24		

(1) Comptes bancaires 512 ou 514 :

Le mandataire doit obligatoirement fournir la copie du relevé de compte bancaire sur lequel figure le solde indiqué en 512 ou 514. Si ce dernier ne correspond pas à l'extrait, il doit compléter le tableau ci-dessous (rapprochement bancaire).

<i>Solde indiqué sur le dernier relevé bancaire fourni</i>			749,80 €
N° des chèques	Destinataires des chèques ou origine des versements	Dates des opérations	Montants (+/-)
<i>Solde indiqué en compte 512 ou 514 (bilan)</i>			749,80 €

NB : l'extrait de compte bancaire doit encadrer le 31 août (par exemple du 25/08 au 05/09) ou être arrêté précisément à la date du 31 août. Dans le cas contraire, le mandataire doit fournir les extraits précédant et suivant cette date.

(3) renseigner obligatoirement le tableau en page 4

(2) Arrêté de caisse au 31/08/2020 :

La caisse n'étant pas un compte bancaire, les sommes indiquées doivent être vérifiées par deux personnes non mandataires.

	Nombre	Somme
200 €		
100 €		
50 €		
20 €		
10 €		
5 €		
2 €		
1 €	3	3€
0,50 €	3	1,50
0,20 €	25	5€
0,10 €	4	0,4
	<i>Petite monnaie</i>	0,54
<i>Solde indiqué en compte 530 (bilan)</i>		10,44 €

15629
02701
08289

LP : 

OCCE 1605
ECOLE LOUIS ET FERNANDE LEROY
1 RUE DE LA MAIRIE
59143 NIEURLET



RELEVÉ ET INFORMATIONS BANCAIRES

Caisse 02701

31 mars 2020

€ **COMPTE COURANT ASSOCIATION N° 00010160501 en euros (GD)**
TITULAIRE(S) : OCCE 1605

Date	Date valeur	Opération	Débit EUROS	Crédit EUROS
SOLDE CREDITEUR AU 31/01/2020				819,47
09/03/2020	09/03/2020	CHEQUE 8520799	69,67	
Réf : 002	SOLDE CREDITEUR AU 31/03/2020			749,80

QXBAN : QX42 CMCIFR2A XXX HZ07 1115 JRP5 RMBA 2PC

IBAN : FR76 1562 9027 0100 0101 6050 101

Vous disposez d'une carte de paiement : pour simplifier la lecture de vos relevés, vos paiements de moins de 10 EUR effectués auprès d'un même commerçant vous sont désormais présentés de manière regroupée. Retrouvez facilement le détail de ces opérations dans votre espace client sur www.cmne.fr ou auprès de votre guichet.

COVID-19 : par mesure de précaution, à partir du 14 mars, toutes nos assemblées générales sont reportées. Merci pour votre compréhension.

Information sur la protection des comptes :

(GE) : protégé par la Garantie de l'Etat. (GD) : protégé par la Garantie des Dépôts

Remarque : Le livret réglementé relève de la garantie de l'Etat et le(s) livret(s) ordinaire(s) de dépassement associé(s) de la garantie des Dépôts.

www.garantiedesdepots.fr

590010 - SOFEDIS - 01 - 102620

3. Prévisions 2020-2021

➤ Les effectifs

Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2020 ont eu lieu durant les mois de janvier et février.

L'école comptera 77 élèves à la rentrée prochaine. Nos effectifs sont stables encore cette année.

Niveaux	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Effectif total	3	10	8	7	9	11	11	14	5

➤ Organisation pédagogique

Afin d'équilibrer nos effectifs, nous avons fait le choix de mettre quatre élèves de CE2 dans la classe N°2. Ces derniers ne sont absolument pas placés dans cette classe en fonction de leurs résultats scolaires. La totalité des élèves de CE2 suivra le même programme et travaillera les mêmes notions qu'ils soient dans l'une ou l'autre des deux classes.

Classes	1	2	3
Enseignantes	Mme Renard	Mme Lecoester	
Niveaux	TPS PS MS GS	CP CE1 CE2	CE2 CM1 CM2
Nb élèves	28	23	26
	Total école : 77		

L'enseignant(e) qui prendra la classe de Madame Lefebvre n'a pas encore été nommé(e).

Mme Renard-Verove a proposé, à Monsieur le Directeur Académique, sa candidature afin de prendre la direction de l'école. Nous n'avons pas encore de certitude officielle à vous fournir.

➤ Les horaires

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
9h00-12h00	9h00-12h00		9h00-12h00	9h00-12h00
13h30-16h30	13h30-16h30		13h30-16h30	13h30-16h30

➤ Cantine et garderie

Les inscriptions à la cantine et à la garderie doivent se prévoir au moins une semaine à l'avance.

➤ Présentation et vote du matériel scolaire qui sera demandé pour la rentrée aux familles

Liste fournitures CE1

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-dessous la liste des fournitures scolaires demandées pour la rentrée scolaire 2020/2021

- 1 trousse
- 4 stylos billes (un noir, un bleu, un rouge et un vert)
- 1 crayon de bois
- 1 taille crayon à réservoir
- 1 gomme
- 1 bâton de colle
- 1 paire de ciseaux
- 1 règle plate de 20 cm (non métallique)
- 1 pochette de crayon de couleurs
- 1 pochette de feutres
- 1 ardoise + feutre velleda + chiffon
- 1 grande pochette à rabats
- Un stabilo
- Un agenda
- Une boîte de mouchoirs

Je vous remercie de bien vouloir vérifier régulièrement le matériel de votre enfant.

Assurez-vous qu'il dispose bien des fournitures et que ces dernières soient en bon état de fonctionnement.

N'hésitez pas à étiqueter le matériel de votre enfant.

Cordialement.

Mme Lecoester

Liste fournitures CP

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-dessous la liste des fournitures scolaires demandées pour la rentrée scolaire 2020/2021

- 1 grand classeur
- 1 jeu d'intercalaire (6 minimum)
- 1 trousse
- 4 stylos billes (un noir, un bleu, un rouge et un vert)
- 1 crayon de bois
- 1 taille crayon à réservoir
- 1 gomme
- 1 bâton de colle
- 1 paire de ciseaux
- 1 règle plate de 20 cm (non métallique)
- 1 pochette de crayon de couleurs
- 1 pochette de feutres
- 1 ardoise + feutre velleda + chiffon
- 1 grande pochette à rabats
- 1 porte-vues (100 vues) (Il suivra l'enfant du CP au CM2)
- Une boîte de mouchoirs

Ne pas acheter de cahier de textes ou d'agenda.

Je vous remercie de bien vouloir vérifier régulièrement le matériel de votre enfant.

Assurez-vous qu'il dispose bien des fournitures et que ces dernières soient en bon état de fonctionnement.

N'hésitez pas à étiqueter le matériel de votre enfant.

Cordialement.

Mme Lecoester

Liste fournitures CE2

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-dessous la liste des fournitures scolaires demandées pour la rentrée scolaire 2020/2021

- 1 grand classeur (celui de CP-CE1)
- 1 trousse
- 4 stylos billes (un noir, un bleu, un rouge et un vert)
- 1 crayon de bois
- 1 taille crayon à réservoir
- 1 gomme
- 1 bâton de colle
- 1 paire de ciseaux
- 1 règle plate de 20 cm (non métallique)
- 1 pochette de crayon de couleurs
- 1 pochette de feutres
- 1 ardoise + feutre velleda + chiffon
- 1 grande pochette à rabats rouge
- 1 grande pochette à rabats noire
- Un stabilo
- Un agenda
- Une boîte de mouchoirs

Je vous remercie de bien vouloir vérifier régulièrement le matériel de votre enfant.

Assurez-vous qu'il dispose bien des fournitures et que ces dernières soient en bon état de fonctionnement.

N'hésitez pas à étiqueter le matériel de votre enfant.

Liste fournitures CM1 et CM2

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-dessous la liste des fournitures scolaires demandées pour la rentrée scolaire 2020/2021

- 1 grand classeur (uniquement en CM1)
- 1 trousse
- 4 stylos billes (un noir, un bleu, un rouge et un vert)
- 1 crayon de bois
- 1 taille crayon à réservoir
- 1 gomme
- 1 bâton de colle
- 1 paire de ciseaux
- 1 règle plate de 20 cm (non métallique)
- 1 pochette de crayon de couleurs
- 1 pochette de feutres
- 1 ardoise + feutre velleda + chiffon
- 1 grande pochette à rabats rouge
- 1 grande pochette à rabats noire
- Un stabilo
- Un agenda
- Une boîte de mouchoirs

Je vous remercie de bien vouloir vérifier régulièrement le matériel de votre enfant.

Assurez-vous qu'il dispose bien des fournitures et que ces dernières soient en bon état de fonctionnement.

N'hésitez pas à étiqueter le matériel de votre enfant.

4. Travaux estivaux

Demandes effectuées à la municipalité

Est-il possible de déplacer la vidéosurveillance du portail dans la classe de Mme Lecoester ?

Monsieur le Maire va voir si c'est possible.

Est-il possible de déplacer la ligne téléphonique dans la classe de Mme Renard?

Monsieur le Maire va se renseigner pour voir si les travaux sont réalisables.

Est-il possible de voir comment faire pour baisser la température dans la classe de Mme Lecoester?

Monsieur le Maire propose de mettre une doublure occultante sur les rideaux, un film thermique sur le vitrage ou de voir pour végétaliser la fenêtre devant la classe.

Mme Speter demande si le problème de condensation au sol dans les toilettes a-t-il été résolu?

Monsieur le Maire indique qu'il faut trouver la cause du problème pour pouvoir trouver une solution adaptée. Des travaux ont été réalisés dans la cour de l'école pour déboucher certains tuyaux. Nous attendrons donc l'hiver prochain pour voir si cela est suffisant.

La directrice,

Céline Lefebvre

